



**PRÉFET  
DE LA REGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rouen, le **19 FEV. 2026**

**Le Préfet**

Madame la Sénatrice,

Le Premier ministre m'a transmis votre courrier en date du 2 octobre 2025, relatif à la situation de l'industrie chimique dans l'arrondissement du Havre, afin que je puisse vous apporter des éléments de réponse appropriés en lien à la dynamique locale d'échanges entre les collectivités, les entreprises, les partenaires sociaux et les services de l'État.

La Seine-Maritime vit une période de mutation industrielle, marquée par un double mouvement ; des projets majeurs émergent sur l'arrondissement du Havre (EASTMAN, FUTERRO, QAIR, AIR LIQUIDE, ENGIE, SIEMENS LHYFE ...) et le secteur nucléaire français incarne son renouveau au travers du projet EPR2 de Penly. À ce titre, les services de l'État sont fortement mobilisés pour soutenir et faciliter les projets d'implantations industrielles sur le territoire. Une organisation en mode projet a été déclinée permettant de faire des points d'avancement réguliers sur la mise en œuvre des projets, d'identifier au fil de l'eau les besoins des entreprises et d'apporter des réponses coordonnées le cas échéant.

Cette réalité ne saurait effectivement masquer le mouvement de fermeture et de restructuration de sites historiques, dans les secteurs de la pétrochimie et de la sous-traitance automobile, verrière et logistique notamment. Ces fermetures s'inscrivent dans un contexte plus large de difficultés qui semblent frapper en priorité les PME et la sous-traitance industrielle, qui ne disposent pas des capitaux propres suffisants pour absorber des chocs économiques. Ces entreprises sont accompagnées par les commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés.

La situation de l'industrie chimique ne relève cependant pas de ce mouvement et d'une absence de fonds propres des entreprises : l'industrie chimique représente plus de 43 % des exportations du département (entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2025) et se structure autour de grands sites spécialisés dans les activités de raffinage, la chimie de base et le pharmaceutique. L'activité pharmaceutique est particulièrement dynamique, en témoigne l'extension récente du site Sanofi (Le Trait) avec un investissement de 48M€ destiné à la modernisation des bâtiments et des infrastructures en faveur des biotechnologies.

**Madame Céline BRULIN**  
Sénatrice de la Seine-Maritime  
Sénat  
Casier de la Poste  
15, rue de Vaugirard  
75291 PARIS Cedex 06

La fréquence et la composition large de ces espaces d'informations témoignent de l'existence de ce dialogue entre les industriels, les collectivités et les services de l'État. C'est dans ce cadre que le suivi des entreprises, et plus largement des filières importantes pour le territoire seinomarin, a vocation à se poursuivre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de ma considération la plus distinguée.

*am à vous*



Jean-Benoît ALBERTINI